



Lorraine Association Nature
Le Fort
55140 Champougny

Monsieur le Directeur
Hervé VANLAER
DREAL Grand Est
14, Rue du Bataillon de Marche
N°24
67200 STRASBOURG

A Champougny, le 27 octobre 2021

Copie à : DREAL « Service eaux, biodiversité et paysages » sites de Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg, Conseil Régional, DDT de la région Grand Est, préfetures de la région Grand Est, CSRPN Grand Est, CNPN, ODONAT Grand Est

Objet : Meilleure prise en compte du Milan royal dans le développement de l'énergie éolienne en Lorraine

Pièce jointe : liste actualisée des parcs éoliens impactants pour l'espèce depuis 2017, avec cartes départementales

Monsieur le Directeur,

La France poursuit l'objectif d'atteindre les 30 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030 et, en conséquence, nous déplorerons une augmentation de l'impact sur l'avifaune si aucune réflexion n'est menée en amont. La région Grand Est est la région de France la plus concernée par cette problématique avec notamment un taux d'augmentation des éoliennes de 188% en Lorraine entre 2017 et 2021 (analyse comparative du nombre de parcs éoliens entre 2017 et 2021, LOANA).

Les recherches doivent se poursuivre afin de développer de nouvelles méthodes pour réduire davantage son impact sur l'environnement. Lorraine Association Nature tire la sonnette d'alarme sur l'impact considérable des éoliennes sur les milans royaux, espèce emblématique des secteurs de polyculture-élevage, de plaine et milieux collinéens.

Les parcs éoliens, lorsqu'ils sont implantés sans prendre en compte les sites de nidification de cette espèce, peuvent entraîner la mortalité directe des individus. De nombreux cas ont d'ores et déjà été recensés ces dernières années. D'autres impacts, moins perceptibles, sont également bien présents, comme la destruction et la modification de milieux favorables à l'espèce (forêts nécessaires à la nidification et prairies servant de zones de chasse). De plus, des modifications comportementales dues au dérangement de certains individus sont observées. Les pieds d'éoliennes peuvent pousser en effet des Milans royaux à éviter certaines zones initialement fréquentées, entraînant ainsi une réduction considérable du territoire de chasse de cette espèce.

La mortalité directe (collisions) est plus facile à estimer. En effet, depuis 2017, 26 milans royaux sont morts par collision avec des pales d'éoliennes dans la Région Grand Est (chiffres issus de la base de données mortalité Grand Est, LOANA, LPO Champagne-Ardenne, LPO Alsace).

En Lorraine, **11 cas de collision** ont été dénombrés :

- En **Moselle, 4 cas de collision** répertoriés sur les parcs de Morlange et Marange-Zondrange (mars 2018, avril 2018, septembre 2020, février 2021), 2 cas sur le parc de Woelfling-les-Sarreguemines (mars 2020, février 2021) et 1 cas au parc de Téterchen (mars 2021)
- En **Meurthe-et-Moselle : 2 cas de collision** au parc de Repaix et Igney (août 2020, septembre 2020)
- En **Meuse, 2 cas** au total : 1 cas sur le parc éolien Souhesmes-Rampont (septembre 2017) et 1 cas sur le parc de Laneuville-au-rupt (février 2020).

En tant qu'association locale de protection de la nature, coordinatrice de la déclinaison du Plan National d'Actions (PNA) Milan royal, LOANA a effectué un état des lieux de la présence conjointe de parcs éoliens et de sites de nidification en Lorraine. Dans le cadre de cette analyse, nous avons utilisé une zone tampon de 2 km autour des nids de milans royaux connus, distance correspondant à un enjeu très fort pour l'espèce. En appliquant une zone tampon de 3 km, correspondant à la distance officielle demandée par la DREAL pour les synthèses bibliographiques, le nombre de parcs éoliens impactants serait évidemment d'autant plus important.

Ainsi, à ce jour, **42 parcs éoliens en fonctionnement sont à moins de 2 km d'un site de nidification et sont donc concernés par un enjeu « Milan royal » très fort** contre 18 en 2017 : 22 en Moselle, 12 en Meuse, 2 en Meurthe-et-Moselle, 6 dans les Vosges. Vous trouverez les cartes associées ainsi que la liste des parcs éoliens ayant un impact sur l'espèce en pièces jointes.

L'un des objectifs du nouveau plan régional Grand Est en faveur de la conservation de l'espèce est une meilleure prise en compte de cette dernière dans le développement éolien. **Ce courrier vise donc à mettre en évidence la nécessité d'une planification à large échelle prenant réellement en compte les enjeux de biodiversité, pour sélectionner les sites d'implantation éolien et proposer des mesures de réduction adaptées et efficaces.**

Le suivi annuel des populations de milans royaux par Lorraine Association Nature dans le cadre des déclinaisons régionales du PNA en faveur de l'espèce, permet d'accroître nos connaissances sur les différents noyaux de population présents dans le Grand Est et pouvoir proposer des mesures appropriées et adaptées.

La Lorraine, qui abrite la majorité des couples nicheurs du Grand Est, est l'ancienne région la plus concernée par cet enjeu puisque 28,96% des parcs éoliens existants sont susceptibles d'impacter négativement la dynamique de population des milans royaux.

Un autre objectif de notre sollicitation est de pouvoir informer les acteurs du développement éolien sur l'impact des parcs sur l'avifaune, les alerter des risques pour l'espèce afin de trouver des moyens de les réduire. **Nous souhaitons par ce courrier, alerter les services de l'Etat de l'importance de la séquence ERC « Eviter-Réduire-Compenser » dans son ensemble, la partie « Eviter » étant trop souvent négligée, voire totalement oubliée parfois.**

Malgré les recommandations d'évitement d'implantation de parcs éoliens dans un périmètre de 2 kilomètres autour des sites de nidification, nous constatons tout de même une augmentation de

ces implantations dans des zones à enjeu très fort pour le Milan royal. Et ce, malgré nos mises en garde et la diffusion de cartes de sensibilité à l'échelle communale.

Dans l'attente de vos retours, nous restons, Monsieur le Directeur, à votre disposition pour toute information complémentaire relative à ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations respectueuses,

Eva Poilvé
Présidente
Lorraine Association Nature



Département de la Meuse : 12 parcs éoliens en fonctionnement avec un enjeu milan royal très fort

- Parc éolien sur les communes de Belrain et d'Erize-la-Brûlée : parc Petite Montagne (id_S3IC : 0030.094) & parc la Côte (id_S3IC : 0030.13101) exploités par LANGA. Construction en 2020.
- Parcs éoliens sur la commune de Saint-Aubin-sur-Aire : Id parc : 055_018 exploité par Iberdrola & Vents Meuse Sud III (id_S3IC : 30.13714)
- Parc éolien sur les communes de Broussey-en-Blois et Bovée-sur-Barboure : Id parc : 055_007 exploité par énergie21
- Parcs éoliens sur les communes de Marson-sur-Barboure et Reffroy : Id parc : 055_008 et 055_009, exploité par MAIA EOLIS
- Parc éolien sur la commune de Baudignécourt : Id parc : 055_005 exploité par ENERGIEQUELLE
- Parc éolien sur la commune d'Amanty : Id parc : 055_003 exploité par MAIA EOLIS & parc MSE PODEVOSSE (id_S3IC : 0062.9279)
- Parcs éoliens de Dainville-Berthéville et Vaudeville-le-Haut : id parc : 055_026 exploitant inconnu & 055_001 exploité par MAIA EOLIS

Département des Vosges : 6 parcs éoliens en fonctionnement avec un enjeu Milan royal très fort

- Parcs éoliens sur la commune de Chermisey et Seraumont : id parc 88_0011 et id_S3IC 0030.14350 exploités par MAIA EOLIS & id parc 88_0031 exploité par SNC Chermisey
- Parc éolien sur la commune de Lignéville : parc Voie romaine (id_S3IC : 0062.09184)
- Parc éolien sur la commune d'Esley : Parc Hauts Chemins exploité par SAS Centrale éolienne les Hauts Chemins (id_S3IC : 62.09453)
- Parc éolien sur les communes d'Ortoncourt-Réhaincourt : id parc : 088-0021 exploité par SARL Centrale éolienne d'Ortoncourt

Département de la Meurthe et Moselle : 2 parcs éoliens en fonctionnement avec un enjeu Milan royal très fort

- Parc éolien sur la commune de Courcelles : pas d'id_parc, exploité par Erelia Lorraine Sud SAS
- Parc éolien sur la commune d'Igney et de Repaix : id parc : 54_011 exploité par Erelia Groupe

Département de la Moselle : 22 parcs éoliens en fonctionnement avec un enjeu Milan royal très fort

- Parc éolien sur la commune d'Ajoncourt : pistole (id_S3IC : 30.12667)
- Centrale éolienne de Launstroff-Waldwisse : id_parc : 57-2 exploité par SARL CELAW
- Parc éolien sur la commune de Freistroff : exploité par EOLEC (id_S3IC : 30.12968)

- Parc éolien sur la commune de Berviller-en-Moselle : id_parc : 57-21 & id_parc : 57-24, exploités par SAS Ferme éolienne de Berviller
 - Parcs éoliens sur les communes de Niedervisse et Bisten en Lorraine : id_parc : 57_16 & id_parc : 57-23 & id_parc : 57_18, exploités par BOREAS
 - Parc éolien sur la commune de Deting : Ban-Saint-Jean (id_S3IC : 30.12547)
 - Parc éolien sur la commune de Marange-Zondrange : id_parc 57-11, exploité par NORDEX
 - Parc éolien sur la commune de Raville : id_S3IC : 30.13145, exploité par ENERGREEN
 - Parc éolien sur les communes de Bambiderstroff et Longéville les Saint-Avoid, : id_parc : 57-8, exploité par SAS Eoliennes
 - Parc éolien sur les communes de Thicourt et Many : id_parc : 57-12, exploité par AERODIS
 - Parcs éoliens sur les communes de Craincourt et Malaucourt sur Seille : id_S3IC : 62.09706 exploités par Ferme éolienne de Visme au Val & id_S3IC : 62.09901 exploitant inconnu
 - Parcs éoliens sur les communes de Neling, Leling, Grening : id_parc : 57-20 et 57-22, exploités par ENERGIQUELLE
 - Parc éolien sur la commune de Woefling-lès-Sarreguemines : id-parc : 57-10 exploité par AERODIS
 - Parc éolien sur la commune de Erching : Bickenalbe, id_S3IC : 30.12619
 - Parc éolien sur la commune de Ormersviller : id_S3IC : 30.13231
 - Parcs éoliens sur la commune de Schweyen : id_parc : 57-27 exploité par OSTWIND et id_S3IC : 30.13142
-

